

Département de la Loire  
Arrondissement de Montbrison  
Canton de Montbrison  
Commune de Soleymieux

---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

---

**Nombres de conseillers : 11**  
**En exercice : 11**  
**Présents : 9      Votants : 8 + 2 pouvoirs**  
**Abstention(s) : 1**

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 janvier les membres du conseil municipal de Soleymieux se sont réunis sous la présidence de Monsieur RONZIER Julien, Maire de la commune.

**Présents** : RONZIER Julien, DUMAS Jean Marc, POYET Mathieu, FAURE Sophie, POYET Manon, , MONTET Frédéric, DETHY Annie, SOUBEYRAND Daniel, QUATRESOUS Christian

**Absents excusés** : BOUTTE Thérèse qui a donné pouvoir à FAURE Sophie, DAMEZET Jérôme qui a donné pouvoir à Julien RONZIER

**Secrétaire de séance** : SOUBEYRAND Daniel

---

**Approbation CFU Commune et Photovoltaïque**

---

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu la délibération n°2023-44 du 9 octobre 2023 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 de la commune de Soleymieux ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 du budget Photovoltaïque de la commune de Soleymieux ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

## CFU commune

		Dépenses	Recettes
Réalizations de l'exercice 2024	Fonctionnement	500 843.96 €	498 142.75 €
	Investissement	932 336.49 €	837 737.19 €
		Résultat 2024	Résultat antérieur reporté au BP 2025
Fonctionnement		- 2 701.21 €	+ 240 794.90€
Investissement		- 94 599.30 €	- 168 017.64 €
Affectation au C/1068			92 886.64 €

## CFU photovoltaïque

		Dépenses	Recettes
Réalizations de l'exercice 2024	Fonctionnement	0 €	83.88 €
	Investissement	33 559.76€	40 560.00 €
		Résultat 2024	Résultat antérieur reporté au BP 2025
Fonctionnement		83.88€	83.88 €
Investissement		7 000.24 €	7 000.24€
Affectation au C/1068			0 €

Considérant les éléments susvisés ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, Monsieur le Maire n'ayant pas pris part au vote.

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 de la Commune de Soleymieux
- APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 du photovoltaïque de Soleymieux
- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme  
Fait à Soleymieux, le 28/01/2025

Le Maire,  
Julien RONZIER



Le secrétaire de séance  
Daniel SOUBEYRAND

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203010-20250127-2025-03-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/02/2025

Affichage fait le 14.FEV..2025 numériquement